



Lettre ouverte à M. Frédéric Wacheux, suite à la nomination du nouveau directeur scientifique du CEREQ.

Marseille, le 6 septembre 2010

Monsieur le Directeur,

Votre choix de M. Jean Lin Chaix pour remplir la fonction de directeur scientifique du CEREQ crée l'étonnement et soulève plusieurs questions.

En effet, la procédure de recrutement d'un nouveau directeur scientifique suite à l'annonce du départ d'Alberto Lopez, initiée par la diffusion d'un profil de poste largement diffusé, avait constitué un signe fort de votre volonté de maintenir une fonction d'animation scientifique au sein de l'établissement et de diffusion de l'expertise du CEREQ dans différentes instances. Comme le notifie la fiche de poste, la fonction de directeur scientifique est d'abord définie par un rôle d'animation du programme d'activités d'études et de recherches, de vérification des résultats, et de mise en œuvre de la politique de publication. Il y est dit également que le directeur scientifique participe à la négociation des objectifs et présente le programme d'études, interagit avec le Conseil scientifique et conseille sur l'opportunité des conventions. Pour remplir ces fonctions, les compétences demandées relèvent des connaissances théoriques et opérationnelles dans les champs d'intervention du CEREQ, des connaissances méthodologiques, des capacités de synthèse et de négociation.

Par rapport à ce profil, la surprise est de taille lorsqu'on prend connaissance du CV du candidat que vous avez retenu. Sans aucun jugement sur la qualité professionnelle de M. Chaix, nous nous étonnons en effet de la distance entre les attentes signifiées dans le profil de poste et son champ de compétences (« *Spécialiste de la stratégie et du management des organisations, il s'intéresse tout particulièrement à la définition des outils et des pratiques d'aide à la décision et de pilotage de l'entreprise.* » extrait du CV de M. Chaix sur la page web : <http://riifr.univ-littoral.fr/wp-content/uploads/2007/01/CHAIX%20Jean-Lin.pdf>).

Les questions surgissent alors d'une part quant aux critères de choix de ce candidat, eu égard aux autres candidats auditionnés et dont les champs d'expertise sont plus proches de l'activité d'études et de recherches du CEREQ, et d'autre part quant aux conséquences sur la fonction même de directeur scientifique et son rôle dans la négociation avec les tutelles et la représentation des orientations et l'expertise de l'établissement.

Nous savons par ailleurs que cet étonnement est ressenti par la quasi-totalité des membres de l'encadrement (chefs de département et chefs de service) qui ont exprimé auprès de vous leur inquiétude lors du dernier séminaire de direction.

Nous sollicitons donc de votre part une rencontre pour nous permettre de connaître les réponses à ces interrogations, qui nous semblent légitimes et également partagées par la majorité du personnel du CEREQ.

Sincèrement,

Le Syndicat des Personnels du CEREQ - CGT

Le SGEN-CFDT